

JUILLET 2023

ACTU DÉCHETS



POUR LE TRI, PAS DE RÉPIT !

Comme annoncé dans une précédente édition de l'ACTU'DÉCHETS, **des contrôles sur la qualité du tri** sont réalisés régulièrement par les équipes du service déchets.

Pour maîtriser le montant de nos factures, c'est essentiel, car les erreurs de tri comptent et coûtent double !

En mars/avril 2023, la principale erreur constatée concerne

les essuie-tout ! Même s'il s'agit de papier absorbant, ce papier ne peut pas être recyclé. La meilleure solution est de remplacer l'essuie-tout par des torchons ou des serviettes lavables. Produire de l'essuie-tout nécessite, entre autre, des produits chimiques (chlore, peroxyde d'hydrogène etc..) et de l'eau (7.1 litres par kilo !). Il est donc préférable d'utiliser des alternatives durables.

Pour ceux qui n'arrivent pas à s'en passer, l'essuie-tout est compostable, il peut donc être mis dans votre composteur individuel ou en dernier recours dans votre bac à ordures ménagères.

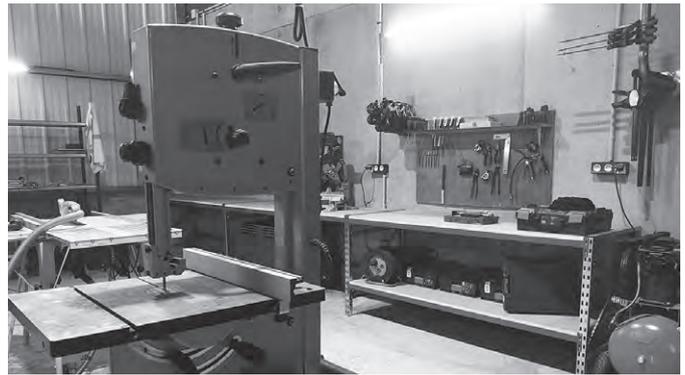
Une autre erreur consiste à mettre les **emballages et papiers dans des sacs poubelles noirs**. Ces derniers sont à mettre en vrac dans le bac jaune ou en sac translucide.

Une question, **consultez** la réglette de tri sur **cdc-oleron.com**, rubrique Déchets, collecte, tri et équipements.

LE BRICO-TECH, PARADIS DES BRICOLEURS

Le Brico-tech a ouvert le 16 juin à l'entrée du site de l'écopole, route de l'écuissière à Dolus d'Oléron.

Magasin de matériaux de seconde main, en accès libre, il est **ouvert le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h**. Briques, céramique, parpaings, bois, placo, quincaillerie, peinture etc. sont **vendus au kilo !**



Un atelier partagé est également disponible à la location avec du matériel type scie circulaire, toupie, scie à ruban, raboteuse et tout l'électroportatif nécessaire à la réalisation de vos projets. L'atelier est accessible, après formation et validation des aptitudes au travail en sécurité, moyennant une **participation annuelle de 10€**, et un coût de location de 3€ de l'heure ou 10€ pour un créneau d'une demi-journée de 3h30. Plus d'information sur **cdc-oleron.com**, rubrique Déchets, Brico-tech.

À vos
agendas!

23 AOUT
VISITE DE L'ECOPÔLE
De 17h30 à 19h
à l'Écopôle
à Dolus-d'Oléron.
Visite de site : unité
de valorisation de
bois, végétaux,
gravats et déchèterie
professionnelle.

20 SEPTEMBRE
**VISITE DU CENTRE
DE TRI ATRION**
Départ à 10h de
l'île d'Oléron pour
Mornac (16). Venez
découvrir ce que
deviennent vos
emballages et
papiers.

11 OCTOBRE
BROYAGE DE VÉGÉTAUX
De 8h30 à 13h
à l'Écopôle
à Dolus-d'Oléron.
Apportez vos végétaux
et repartez avec du
broyat pour pailler vos
espaces verts

25 OCTOBRE
**VISITE DU BOIS
D'ANGA (DÉCHÈTERIE,
CENTRE DE
TRANSFERT ET
PERMANENCE)**
De 13h30 à 15h
à la déchèterie de
Saint-Pierre-d'Oléron.
Venez découvrir le
fonctionnement d'une
déchèterie.

DU 18 AU 26 NOVEMBRE
**SEMAINE EUROPÉENNE
DE RÉDUCTION DES
DÉCHETS**
Vous souhaitez organiser
un évènement sur la
réduction des déchets,
contactez-nous.
Programme disponible sur
la page Facebook Oléron
Zéro Déchet à partir de
début novembre.

LOCATIONS MEUBLÉS, DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES VACANCIERS !



A destination des hébergements touristiques meublés, co-financé par la région Nouvelle-Aquitaine, le « **kit hébergeur** », édité à 2000 exemplaires, est un dispositif **gratuit**, développé spécifiquement pour sensibiliser les vacanciers au tri et à la réduction de leurs déchets en leur fournissant des outils pratiques, et aider les hébergeurs à s'adapter aux nouvelles modalités de gestion des déchets.

Qui peut retirer un kit ?

- Hébergeurs particuliers ou professionnels, meublés de tourisme... proposant de la location saisonnière sur Oléron,
- Intermédiaires de gestion de ces locations

(agences immobilières, conciergeries ...).

Comment les retirer ?

Les kits peuvent être retirés gratuitement à la permanence du Bois d'Anga, du lundi au vendredi (et le samedi, d'avril à fin août) de 9h à 13h, ou dans les offices de tourisme (quantités limitées), sur présentation d'un justificatif.

Pour les résidences et copropriétés de plus de 20 logements touristiques, contactez par courriel le service déchets pour être livrés à dechets@cdc-oleron.fr.

Plus d'information sur cdc-oleron.com, rubrique Déchets, déchets des professionnels.

CHANGEMENT D'ADRESSE À SAINT-PIERRE

Un chantier d'envergure a été mené par la commune de Saint-Pierre pour améliorer la sécurité de ses habitants. Ainsi, de nouvelles rues et nouvelles numérations ont été mises en place. Beaucoup de Saint-Pierrais et Saint-Pierraises voient leurs adresses modifiées. Le service Déchets prend en compte ces changements et **l'ensemble des adresses seront modifiées à partir de septembre**. Il n'est pas utile de transmettre votre nouveau certificat d'adressage.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez vous rendre à la permanence du Bois d'Anga pour disposer d'**étiquettes adhésives avec votre nouvelle adresse pour vos bacs** de collecte, du lundi au vendredi de 9h à 13h et le samedi matin jusqu'à fin août.

USAGERS EN TERRAINS A CAMPER, INFO COLLECTE

Pour les usagers en terrain à camper, la collecte est réalisée en apport volontaire aux colonnes. Toutefois, pour les personnes qui y résident sur de longues périodes et **sous réserve** d'être directement desservis par le circuit de collecte, il est **possible de disposer de bacs**. Pour cela, votre terrain doit être directement accessible sur la route de passage du camion de collecte des déchets. Le regroupement de bac en bout de voie ne sera pas autorisée.

Si **vous souhaitez disposer de bacs**, envoyez un courriel à dechets@cdc-oleron.fr en précisant vos noms, prénoms, adresse sur Oléron, types et nombres d'installations et référence cadastrale.

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron
0 800 800 909
dechets@cdc-oleron.fr



[oleronzerodechet](https://www.facebook.com/oleronzerodechet)

Vous remerciant de votre implication,
L'ensemble des élus de la communauté de communes de l'île d'Oléron.

PROFESSIONNELS OLERONNAIS NOUVELLE COLLECTE DES COQUILLES !

Une collecte spécifique **pour les coquilles** est **expérimentée** sur le territoire et proposée **gratuitement** aux professionnels en 2023. Huitres, palourdes, moules, couteaux etc.. Tous ces déchets peuvent être triés et collectés séparément une fois par semaine toute l'année et 2 fois par semaine en juillet et août.

Les conditions ?

- Disposer de suffisamment de place pour stocker un bac 660L (4 roues),
- Ne pas générer de nuisances vis-à-vis du voisinage du fait des odeurs possibles,
- Effectuer le tri des coquilles sans autres déchets (rinse-doigts, citron etc..).

Déjà 20 professionnels participants !

Si vous êtes intéressés, contactez le 05 46 47 64 99.

2022 LES DÉCHETERIES EN QUELQUES CHIFFRES

251 651
VISITEURS

50%
DES DÉCHETS
COLLECTÉS EN
DÉCHÈTERIES

45 HEURES
D'OUVERTURE
PAR SEMAINE
D'AVRIL À OCTOBRE

87% DE DÉCHETS
VALORISÉS, DONT
36% DE DÉCHETS
VERTS !